

Présentation

Défi Papiers est un programme d'éducation au développement durable qui propose un accompagnement pour mettre en place une gestion responsable des papiers dans votre établissement scolaire.

Lancez-vous dans le Défi papiers

- **Rassemblez les élèves autour d'un projet fédérateur** répondant aux objectifs de l'éducation au développement durable inscrits dans les programmes scolaires ainsi qu'aux **EPI**
- **Faites un point sur la gestion des papiers de votre établissement** et, grâce à une prise de conscience collective, mettez en place des pratiques éco-responsables.
- **Valorisez le travail en équipe** et stimulez son ambition grâce à une compétition positive entre établissements.

Pourquoi participer ?

Le programme **Défi papiers** accompagne la mise en œuvre de l'éducation au développement durable à travers la mise en place d'actions concrètes. Il s'inscrit dans une dynamique territoriale qui favorise la mobilisation des acteurs locaux (élus, communes, associations locales...).

La plateforme **Défi papiers** c'est :

- **Une méthodologie** pour mettre en place une gestion responsable des papiers au sein de votre établissement.
- **Un accompagnement** pour les élèves, acteurs du projet : du diagnostic à la définition du plan d'actions jusqu'à sa valorisation.
- **Un programme** diffusé en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



cidem.org

Qui peut s'inscrire ?

- **Les établissements scolaires de l'élémentaire au secondaire** : écoles, collèges, lycées.
- **Les acteurs associés à la gestion des établissements scolaires** : conseils généraux et régionaux, communautés de communes,...
- **Les partenaires locaux** : associations locales et les organismes intervenant dans le champ de l'éducation au développement durable...

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne, [cliquez ici](#).

Qui sommes-nous ?

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers agréé par l'État. Sa mission ? Faire progresser le recyclage des papiers en France.

Son action d'intérêt général se structure en trois étapes :

- **Économique**

Collecter l'éco-contribution des émetteurs de papiers (acteurs économiques qui diffusent, distribuent ou fabriquent des papiers sur le marché français), puis la reverser aux collectivités locales pour financer le service public de gestion des papiers.

- **Environnemental**

Conseiller les émetteurs de papiers sur l'éco-conception de leur support afin d'en faciliter leur recyclage et accompagner les collectivités pour améliorer leur performance de tri, de collecte et de recyclage des papiers.

- **Sensibilisation**

Mener des campagnes de sensibilisation et d'information auprès de tous les Français pour les encourager à un geste de tri responsable et quotidien sur tous leurs lieux de vie.

Pour en savoir plus : www.ecofolio.fr/a-propos.